



## LETTRE D'INFORMATIONS

### Bretagne

11 boulevard Beaumont – 35000 Rennes – Tél. : 02 99 65 46 73

#### Fondation Abbé Pierre : une identité affirmée

La Fondation ayant beaucoup évolué à travers le temps, il convenait de questionner son histoire, ses actions et son discours afin de préciser **les valeurs qui guident son implication auprès des plus fragiles**.

Les bénévoles et salariés de la Fondation Abbé Pierre ont travaillé, plusieurs mois durant, sur **les valeurs et fondamentaux de l'organisation** pour repenser ce qui prévalait dans leur combat conduit depuis 1992.

**Fraternité, combativité, expertise et optimisme** ont émergé comme les quatre piliers sur lesquels repose l'action de la Fondation Abbé Pierre. Plus généralement, elle souhaite s'inscrire dans une dynamique faisant d'elle un **moteur d'ambitions positives**.

Face aux problématiques grandissantes de précarité et du mal-logement, la Fondation Abbé Pierre a décidé **de consolider son image et ses prises de parole en se dotant d'une nouvelle identité**.

Ce logo révèle ce qui est profondément ancré dans le cœur de la Fondation : l'abbé Pierre. Une représentation graphique qui va puiser dans **l'héritage dont la Fondation se revendique : celui de l'Appel du 1er février 1954**.

La Fondation Abbé Pierre qui agit au quotidien grâce à la générosité de ses donateurs a besoin d'associer davantage de monde à son combat et de s'adresser au grand public pour **développer ses actions, interpeller la « société civile » et réveiller les consciences** à plus grande échelle.

#### Saint-Malo : déjà 20 ans pour le samu social !

Pour fêter ses 20 ans, le Samu social organise une soirée le mardi 8 novembre de 20h à 22h à la Maison des Associations, au 35 rue Ernest Renan à Saint-Malo. Il est prévu la projection d'un film suivi de débats et de témoignages. Stéphane Martin interviendra lors de la soirée pour le compte de l'agence Bretagne.



#### Fougères : un relogement grâce à la FAP

Madame S.L battue par son mari vit encore sous le même toit. Pour pouvoir quitter son domicile actuel, elle doit payer une dette de 177 euros à son bailleur social. Aujourd'hui, elle ne dispose d'aucune ressource pour apurer cette dette. La CAF est disposée à l'aider mais seulement si elle quitte son conjoint. Alerté par les services sociaux, la Fondation Abbé Pierre a réglé cette dette et a permis à Madame S.L. d'obtenir un logement avec ses trois enfants.

#### Fonds d'urgence pour l'accès au chauffage

Un jeune couple achète à Mauron un logement délabré. Suite à des difficultés financières, ce couple se retrouve en situation de surendettement auprès de la banque de France et ne peut faire face aux travaux de réhabilitation. Après avoir essayé en vain de vendre leur maison, l'ADIL du Morbihan les aide à constituer un dossier de travaux au titre de l'habitat indigne. Il s'avère qu'aucune des structures susceptibles de subventionner les travaux ne peuvent donner suite dans la mesure où ils sont en procédure de surendettement.

Monsieur et Madame S.J vivent de ce fait dans une seule pièce, sans chauffage. Aidés par SOLIHA 56, le couple demande une aide auprès de la Fondation Abbé Pierre pour l'acquisition d'un poêle. Dans le cadre d'un fonds d'urgence, la FAP a pu financer la quasi-totalité de l'achat du poêle et de son installation.

## Bretagne : rencontre régionale des accueils de jour FAP/FNARS

Acteurs essentiels de la lutte contre les exclusions, les accueils de jour accompagnent les personnes dans leur parcours. Ils sont de plus en plus sollicités par de nouveaux publics en Bretagne notamment à la rue.

La FAP et la FNARS ont organisé cette journée, pour favoriser la rencontre, l'échange entre les accueils de jour de la région et pour construire, sur la base des expériences de chacun, des propositions. Les vingt propositions issues de cette journée seront reprises et portées par la FNARS et la Fondation Abbé Pierre, lors des journées nationales des accueils de jour qui auront lieu à l'automne 2016 à Paris.

### Exemples de propositions

Présence continue de professionnels du soin afin de créer du lien avec les acteurs du social.

Favoriser la participation des personnes accompagnées : café citoyen (Puzzle Rennes), accueilli actif (entraides amitié)

Proposer des temps spécifiques pour les femmes : travailler la question du bien être, favoriser l'accès aux douches.



## Saint-Brieuc : pique-nique entre la FAP et SOS Familles

Le meilleur moyen d'entamer une année de collaboration efficace pour soutenir, dans la complémentarité, des ménages en grande précarité, c'est encore de bien se connaître... C'est ce qu'ont fait SOS FAMILLES et la FAP dans les Côtes d'Armor, avec un pique nique partagé à Paimpol.

Pour cette rentrée en effet, et dans le respect de leurs critères spécifiques d'attribution, les deux organismes ont mis en place un dispositif expérimental qui vise à aider ensemble des situations cumulant détresse financière et difficultés liées à leur habitat.



## la FAP et Pontivy Communauté permettent d'accueillir des déboutés du droit d'asile

Durant l'instruction de la demande d'asile, les personnes sont hébergées dans un CADA (Centre d'Accueil et de Demandeurs d'Asile).

Lorsque les personnes ont été déboutées de leur demande devant la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile), même si elles formulent une autre demande (carte vie privée-vie familiale par exemple), elles ne peuvent rester au CADA. Pendant l'étude de cette nouvelle demande, ces personnes déboutées du droit d'asile sont autorisées à séjourner sur le territoire. Elles n'ont toutefois aucune ressource. Elles se retrouvent donc sans hébergement pendant une période de plusieurs mois.

Pontivy et certaines communes environnantes sont confrontées à cette problématique. Elles ont chacune à leur niveau apporté une réponse dans la limite de leurs moyens pour les familles avec enfants. Une concertation entre les communes et les acteurs associatifs (Secours catholique et le Réseau Education Sans Frontière) s'est amorcée en février 2015 pour essayer d'apporter une réponse solidaire et concertée. De cette concertation est né le projet de louer un logement (T4) dans le parc social (Bretagne Sud Habitat) pour permettre d'accueillir une ou plusieurs familles avec enfants dans l'attente du traitement de leur demande. Le bail sera conclu par le CCAS et les charges seraient supportées par les communes de la Communauté de communes. Le coût annuel estimé est de 7 000 €, dont 4 000 € de loyer annuel et 1 000 € pour les dépenses engagées par les associations.

La Fondation Abbé-Pierre participe à hauteur de 50%, soit 3 500 €.

## Braderie de Rennes : le public découvre #OnAttendQuoi

Le 17 septembre dernier, la Fondation Abbé Pierre participait à la Braderie de Rennes qui rassemble quelque 200 000 personnes. Les salariés de l'agence et de nombreux bénévoles ont répondu présents.

Durant cette manifestation qui compte parmi les plus importantes de France, la Fondation a présenté sa nouvelle campagne de sensibilisation #OnAttendQuoi. Le public est venu nombreux sur le stand et l'équipe de bénévoles a pu apprécier une nouvelle fois l'importance du contact direct avec les habitants, les élus, les associations....

L'une des questions qui était posée au public portait sur la lutte contre le mal-logement. Les réponses ont été nombreuses et prouvent que les idées ne manquent pas...ainsi que la lucidité du public quant aux décisions politiques qui ne sont pas prises ou pas appliquées.



### Des idées et une volonté collective

Sur le stand, tout le monde était d'accord pour faire bouger les choses. #OnAttendQuoi, c'est effectivement maintenant !

Pourquoi ne pas instituer un revenu minimum universel qui permettrait aux plus démunis d'accéder au logement social ?

Pourquoi ne pas renforcer encore plus la sensibilisation du public au mal-logement en développant des actions collectives ?

Comment faire en sorte que le logement ne soit plus un sujet tabou ?

Agir pour que les associations soient plus soutenues alors qu'elles ont de plus en plus de mal à répondre aux besoins. Développer une action plus forte en direction des jeunes et des personnes âgées, parmi les premières personnes mal logées.

Des images fortes ont été employées : "il faut que le Gouvernement ait une volonté forte, qu'on puisse avoir le logement du cœur, comme les restos du cœur". "Il faut encadrer les loyers partout".

Et le public garde en tête des sujets sur lesquels la volonté politique n'est toujours pas au rendez-vous : quid des logements vacants ? Du respect de la loi SRU et du quota de logements sociaux dans les communes ?

Pour continuer notre combat avec nos bénévoles, aidez-nous à agir, donnez.

Afin d'accéder à l'intégralité de l'article sur notre site, cliquer sur le lien suivant : <http://www.fondation-abbé-pierre.fr/actualites/braderie-de-rennes-le-public-decouvre-onattendquoi>



## RML Rennes : le film à votre disposition

Le film « Paroles de mal logés » projeté lors de la présentation du RML (Rapport Mal Logement) est disponible sur ce lien : <https://drive.google.com/open?id=0B631YeHK1zebjl0NHRfc3ZuZ2M>

Nous vous encourageons à le visualiser !

## La Fondation Abbé-Pierre présent au festival Tam Tam

Le Centre Régional Information Jeunesse Bretagne (CRIJ) a organisé à Rennes cette manifestation avec pour objectif d'accueillir les jeunes primo-arrivants sur Rennes Métropole pour les informer sur les thématiques les concernant notamment l'emploi, les formations, le logement, la santé et les loisirs. A cette occasion, ils ont pu découvrir l'ensemble des ressources, organismes, structures présentes sur la métropole. Ce festival se veut être un lieu de propositions et d'initiatives portées par les jeunes et valoriser leurs projets.



Les 28 et 29 septembre, la Fondation Abbé Pierre était présente à « Tam Tam », festival de bienvenue aux jeunes nouveaux rennais. Près d'une centaine de jeunes se sont arrêtés sur le stand pour découvrir une exposition et un quizz sur le mal logement. Une « boîte à son » était également mis à leur disposition afin de recenser les propositions des jeunes pour sortir du mal logement. Les élèves du collège Jeanne d'Arc à Rennes ont été particulièrement à l'écoute de notre action et nous ont sollicités pour intervenir dans les classes et les sensibiliser aux questions du mal logement.

## Rennes : six mois de délai pour les réfugiés du squat de la Poterie

160 personnes sans papiers (14 nationalités différentes) dont une moitié d'enfants, avaient investi une ancienne maison de retraite mi juin, un site sur lequel un groupe immobilier compte construire une résidence seniors. Le tribunal d'instance de Rennes a débouté le groupe Lamotte qui avait porté l'affaire devant la justice et a accordé un délai de 6 mois aux demandeurs d'asile, pour quitter les lieux.

La loi prévoit un délai d'expulsion de 2 mois qui peut être réduit s'il y a effraction ; elle interdit les expulsions entre le 1/11 et le 31/3 (trêve hivernale) sauf effraction. La loi précise que le juge peut accorder des délais renouvelables aux occupants dont l'expulsion a été ordonnée judiciairement, chaque fois que le relogement des intéressés ne peut avoir lieu dans des conditions normales.

Saisi par le groupe immobilier, le tribunal de Rennes dans son ordonnance de référé précise que les occupants ont proposé de payer les charges et que « les difficultés d'accès au logement y compris l'hébergement d'urgence ne permettent pas d'assurer qu'en cas d'expulsion, ces familles seront relogées rapidement ».

Ce verdict a soulagé les occupants soutenus par l'association "Un toit, c'est un droit".

Mais maintenant, comment les occupants vont-ils se chauffer cet hiver ?

## Les évènements du mois

- 03/10 :** PDHI - Vannes  
Inauguration « club des mécènes »  
- Fondation Massé Trévidy
- 06/10 :** Commission POLI — CG 35
- 08/10 :** Caravane Compagnie fête ses 10 ans
- 13/10 :** CDAT  
Colloque « Pacifier la cité ! La part invisible de la médiation conventionnelle » - Cité Médiation DREAL 35 - Rencontres régionales
- 14/10 :** Portes ouvertes des accueils de jours :  
« Phare » - AGEHB  
Sauvegarde  
Amisep/Adalea
- 17/10 :** Journée du refus de la misère à Rennes et Brest
- 18/10 :** Portes ouvertes - Entraide et Amitié
- 20/10 :** Forum - ARO Habitat  
Forum - AGV 35
- 25/10 :** ANAH - CLAH—Brest

### CONTACT PRESSE

**Stéphane MARTIN** / Directeur régional Bretagne

[smartin@fap.fr](mailto:smartin@fap.fr) / 06 17 01 16 90

**Mighelina SANTONASTASO** / Chargée de relations presse

[msantonastaso@fap.fr](mailto:msantonastaso@fap.fr) / 01 55 56 37 45 / 06 23 25 93 79